



INRIA

**Concours externe de Technicien de la Recherche
Ouvert au titre de l'année 2008**

Concours AF10 : « Gestionnaire Missions »
Centre de Recherche INRIA Rennes – Bretagne Atlantique

Épreuve écrite d'admission du 24 juin 2008
Durée 1h30
Coefficient 4

L'utilisation de la calculatrice est autorisée pour cette épreuve

La notation prendra en compte la qualité des réponses, mais aussi la rédaction, la présentation, le style et l'orthographe.

Veillez à respecter l'anonymat dans les réponses.

Ne pas omettre de noter votre numéro d'ordre sur les feuilles intercalaires.

L'énoncé et ses annexes sont les seuls documents autorisés.

Monsieur Pierre Durand, chercheur à l'INRIA à Rennes, se rend à la conférence internationale « CONGRESS 2008 » à Cambridge, Massachusetts, U.S.A. avec son épouse, qui n'est pas agent INRIA.

Cette conférence est organisée par la société IEEE et se déroule du 2 au 7 juillet 2008.

Monsieur Durand doit y présenter ses travaux de recherche.

Monsieur Durand vient vous voir le mardi 13 mai 2008 et vous demande, en tant que gestionnaire du bureau des missions, de préparer son déplacement : le voyage, l'inscription à la conférence et l'hébergement.

I – Le voyage

L'agence de voyage, titulaire du marché de prestations pour l'organisation des déplacements professionnels, vous a déjà transmis trois devis (**annexe I**) pour Monsieur Durand.

Pour votre information, les frais de service de l'agence de voyages sont de 5.50€H.T. (taux de TVA à 19.6 %) sur les billets de train par tronçon et de 49€(non assujetti) sur les billets d'avion aller-retour à l'international.

Question :

Après analyse des devis, vous écrivez à Monsieur Durand pour lui indiquer celui qui vous semble le plus adapté, tout en justifiant votre choix.

II – L'inscription

Monsieur Pierre Durand vous informe qu'il n'est pas membre de la société IEEE et qu'il souhaite régler, avant son départ, les frais d'inscription (**annexe II**) avec sa propre carte de crédit. Madame Durand, qui ne participe pas à la conférence, souhaite pourtant accompagner son époux au dîner de Gala.

Question :

Vous envoyez un message à Monsieur Durand, pour lui indiquer le montant qu'il devra payer, et ce que comprennent les frais d'inscription. Vous lui donnerez également quelques informations utiles sur les modalités d'inscription.

III- Séjour

Monsieur Durand sera logé gratuitement sur place 2 nuits par les organisateurs de la conférence.

Question :

A l'aide des documents joints (**annexe III**), compte tenu des dates de départ et retour de la mission, vous préciserez à Monsieur Durand, par écrit, le montant des indemnités journalières auquel il pourra prétendre à son retour de mission pour la durée de son séjour.

IV – Le budget

Question :

Vous établirez le tableau récapitulatif des coûts qui sera adressé au Responsable du projet de Monsieur Durand. Ce tableau fera apparaître une évaluation du coût total de la dépense pour l'établissement, en euros, en précisant les montants prévisionnels à payer au fournisseur et à Monsieur Durand à son retour de mission.

V – La nature de la dépense

Question :

Entre les trois propositions ci-dessous, choisissez, en argumentant, la nature de la dépense correspondant au remboursement des frais de déplacement à Monsieur Durand.

- Dépense de fonctionnement
- Dépense d'investissement
- Dépense de Personnel

Pour information :

R.A. : Résidence Administrative

R.F. : Résidence Familiale

I.J. : Indemnités Journalières

Deuxième question**3 points**

Internet est omniprésent dans notre société actuelle. Pouvez-vous dégager en 10 lignes maximum les avantages et les inconvénients de l'utilisation de cet outil ?

Troisième question**2 points**

En utilisant le document présenté en **annexe IV**, répondre aux questions suivantes :

- a) Quel raccourci clavier vous permet de souligner un texte ?
- b) Vous souhaitez modifier la mise en page de votre texte ; sur quel menu déroulant cliquez-vous ?
- c) L'annexe présentée a-t-elle une orientation en « portrait » ou en « paysage »
- d) L'une des icônes présente vous permet-elle d'enregistrer votre document ? Quel est le raccourci clavier correspondant ?
- e) Vous souhaitez effectuer un publipostage ; sur quel menu déroulant cliquez-vous ? Pourrez-vous également utiliser les icônes présentes dans la barre d'outils ?
- f) Que signifie l'indication 100%, en haut à droite de votre barre d'outils ?
- g) A quoi sert l'icône entourée en rouge ?
- h) Quelle icône présente vous permettra de trier une liste par ordre alphabétique ?
- i) A quoi sert l'icône représentant une mappemonde derrière une chaîne ?
- j) Vous souhaitez que votre texte soit écrit en petites majuscules ; dans quel menu trouverez vous la fonction correspondante ?
- k) Y a-t-il une possibilité de protéger un document Word, afin de contrôler les modifications pouvant y être effectuées ?

Annexe I

DEVIS N° I

REFERENCE DU DOSSIER 2W5PCP

DURAND/PIERRE

veuillez trouver ci-dessous les détails de voyage de votre demande du mercredi 4 juin 2008, à destination de London, Stansted(STN).

1. Communication aérienne avec Ryanair(FR)

Vol	Date	De	À	Départ	Arrivée
FR515	mar..01/07/08	Dinard	London, Stansted	18:10	18:15
FR514	lun..07/07/08	London, Stansted	Dinard	15:35	17:45

Prix: EUR 147,26 par personne hors frais de service

Conditions

Modification possible, non, frais de service::

Annulation possible, non, frais de service::

Veillez noter que la compagnie se réserve le droit d'effectuer des changements de tarif et des vols affichés ci-dessus car ils sont sujets aux disponibilités lors de la confirmation de réservation, et ceux-ci ne sont garantis qu'au moment de cette proposition.

Devis Train :

1er juillet : Stansted aéroport 19h18 Cambridge 19h49

7 juillet : Cambridge 13h09 Stansted aéroport 13h49

Prix : 58€ hors frais de service

Bien cordialement,

REFERENCE DU DOSSIER 2W5PCO

.. DURAND/PIERRE

TRAIN

SNCF 5254 CLASSE:B TGI
 01JUL RENNES 0610
 MAR AEROPORT CDG2 TGV 0914
 VOITURE 008, PLACE 011

REFERENCE DU DOSSIER SNCF A UTILISER EN GARE : QVFIEG

AIR FRANCE - AF 332

MAR 01JUL PARIS FR BOSTON MA 1340 1505
 CHARLES DE GAULLE LOGAN INTL
 SANS ESCALE TERMINAL 2E TERMINAL E DUREE 7:25
 H.L.E 1240 VOL NON FUMEUR
 RESERVATION CONFIRMEE- T ECONOMIQUE

EQUIPEMENT:BOEING 747-400

AIR FRANCE - AF 337

LUN 07JUL BOSTON MA PARIS FR 1730 0615
 LOGAN INTL CHARLES DE GAULLE 08JUL
 SANS ESCALE TERMINAL E TERMINAL 2E DUREE 6:45
 H.L.E 1630 VOL NON FUMEUR
 RESERVATION CONFIRMEE- V ECONOMIQUE

EQUIPEMENT:BOEING 747-400

Transport Boston/Cambridge A/R : horaires à voir sur place

TRAIN

SNCF 8613 CLASSE:B TGA
 08JUL PARIS MONT 1 ET 2 0905
 MAR RENNES 1108
 VOITURE 017, PLACE 023

REFERENCE DU DOSSIER SNCF A UTILISER EN GARE : QVFIEG

CARLSONWAGONLIT 01SEP BOSTON
 MON *** INFOS INTERNES ***

NUMERO DE RESERVATION AF/JOL6QC 2C/QVFIEG

CECI EST LA CONFIRMATION DE VOTRE COMMANDE DE TRAIN
 CORDIALEMENT,

PRIX TTC EN EUR: 114.10-HORS FRAIS DE SERVICE
 TARIF APPLIQUE :PRO.ECH/REMB INCLUS AVANT DEPART
 CLASSE DE RESERVATION: 2NDE

CECI EST LA CONFIRMATION DE VOS VOLS
 PRIX TTC EUR: 1048.58 - HORS FRAIS DE SERVICE
 TARIF APPLIQUE SUR AIR FRANCE :SPECIAL
 TARIF SOUS RESERVE D'AUGMENTATION SANS PREAVIS DE LA COMPAGNIE
 SEULE L'EMISSION DU BILLET GARANTIT LE TARIF

REFERENCE DU DOSSIER 2W5PCQ

DURAND/PIERRE

TRAIN

SNCF 5254 CLASSE:B TGI
 01JUL RENNES 0610
 MAR AEROPORT CDG2 TGV 0914
 VOITURE 008, PLACE 011

REFERENCE DU DOSSIER SNCF A UTILISER EN GARE : QVFIEG

AIR FRANCE - AF 332

MAR 01JUL PARIS FR BOSTON MA 1340 1505
 CHARLES DE GAULLE LOGAN INTL
 SANS ESCALE TERMINAL 2E TERMINAL E DUREE 7:25
 H.L.E 1240 VOL NON FUMEUR
 RESERVATION CONFIRMEE- T ECONOMIQUE

EQUIPEMENT:BOEING 747-400

AIR FRANCE - AF 337

LUN 07JUL BOSTON MA PARIS FR 1730 0615
 LOGAN INTL CHARLES DE GAULLE 08JUL
 SANS ESCALE TERMINAL E TERMINAL 2E DUREE 6:45
 H.L.E 1630 VOL NON FUMEUR
 RESERVATION CONFIRMEE- V ECONOMIQUE

EQUIPEMENT:BOEING 747-400

Transport Boston/Cambridge A/R : horaires à voir sur place

TRAIN

SNCF 8613 CLASSE:B TGA
 07JUL PARIS MONT 1 ET 2 10.05
 LUN RENNES 12.08
 VOITURE 015, PLACE 033

REFERENCE DU DOSSIER SNCF A UTILISER EN GARE : QVFIEG

CARLSONWAGONLIT 01SEP BOSTON
 MON *** INFOS INTERNES ***

NUMERO DE RESERVATION AF/JOL6QC 2C/QVFIEG

CECI EST LA CONFIRMATION DE VOTRE COMMANDE DE TRAIN
 CORDIALEMENT,
 PRIX TTC EN EUR: 103.20 HORS FRAIS DE SERVICE
 TARIF APPLIQUE : PRO.ECH/REMB INCLUS AVANT DEPART
 CLASSE DE RESERVATION: 2NDE

CECI EST LA CONFIRMATION DE VOS VOLS
 PRIX TTC EUR: 1048.58 +- HORS FRAIS DE SERVICE
 TARIF APPLIQUE SUR AIR FRANCE : SPECIAL
 TARIF SOUS RESERVE D'AUGMENTATION SANS PREAVIS DE LA COMPAGNIE
 SEULE L'EMISSION DU BILLET GARANTIT LE TARIF

Concours AF10

CONGRESS 2008 – July 2 – July 7 2008, Cambridge, Massachusetts, U.S.A.

CONGRESS 2008 REGISTRATION**Registration Fees**

One author per paper must register by April 25, 2008 at a non-student rate!

CONGRESS 2008 Registration Fee Schedule			
		Advance Rate by May 25	On-site Rate After May 25
Each registration includes all technical sessions, coffee breaks, exhibits, and one copy of the electronic proceedings. ^{1,2,3,4} Full-rate registrations also include an opportunity to attend the Grand Dinner Reception	IEEE Member	600.00 USD	840.00 USD
	Non-Member	900.00 USD	1092.00 USD
	Student IEEE Member	150.00 USD	275.00 USD
	Student Non-Member	225.00 USD	412.50 USD
	IEEE Life Member	150.00 USD	275.00 USD
Each Tutorial ²		150.00 USD	200.00 USD
Extra CONGRESS Grand Dinner Reception Ticket	Tuesday, July 2	50.00 USD	50.00 USD
Extra CD-ROM Proceedings ^{1,3}	Delivered on site	30.00 USD	30.00 USD

- 1) - One CD-ROM proceedings (delivered on site) is included in the conference registration fee.
- 2) - The regular registration fee does not include tutorials.
- 3) - No hard copy of the proceedings will be produced. Proceedings will be in electronic format only.
- 4) - You must be an IEEE member at the time of registration to receive the IEEE member discount. Please visit ieee.org/join for details.

No invoices will be sent. Each attendee must register separately. Attendees not using credit cards must forward a check or money order payable to IEEE CONGRESS 2008 and drawn on a US bank or a US branch of an International bank for the total registration amount in US Dollars. There will be a \$50 USD fee assessed for returned checks or for charge backs issued on valid credit card charges. Registration payments must be received by the registration deadline for the rate at which you registered; if payment is not received by the deadline, you will be responsible for the higher rate. Refund policy: Processing fee \$50 USD before June 12, 2008. No refunds after June 12, 2008.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

BUDGET ET RÉFORME DE L'ÉTAT

Arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat

NOR : BUDB0620004A

Le ministre des affaires étrangères, le ministre de la fonction publique, le ministre de l'outre-mer et le ministre délégué au budget et à la réforme de l'Etat, porte-parole du Gouvernement,

Vu le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat, notamment ses articles 3 et 7,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Pour l'application de l'article 3 du décret du 3 juillet 2006 susvisé :

a) Missions ou intérim en métropole : le taux du remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas est fixé à 15,25 € par repas. Le taux maximal du remboursement des frais d'hébergement est fixé à 60 €.

b) Missions outre-mer :

Le taux maximal de l'indemnité de mission est fixé à 90 € pour la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le taux maximal de l'indemnité de mission est fixé à 120 € ou 14 320 F CFP pour la Nouvelle-Calédonie, les îles Wallis et Futuna et la Polynésie française.

c) Missions à l'étranger : annexe 1.

Art. 2. – Pour l'outre-mer, le taux maximal de l'indemnité de mission est réduit de 65 % lorsque l'agent est logé gratuitement, de 17,5 % lorsqu'il est nourri à l'un des repas du midi ou du soir et de 35 % lorsqu'il est nourri gratuitement aux repas du midi et du soir.

Pour l'étranger, les taux des indemnités de mission sont réduits de 65 % lorsque l'agent est logé gratuitement, de 17,5 % lorsqu'il est nourri à l'un des repas du midi ou du soir et de 35 % lorsqu'il est nourri gratuitement aux repas du midi et du soir.

Art. 3. – Le taux maximal de l'indemnité de mission qui peut être attribuée à l'occasion d'une tournée est égal à 70 % du taux maximal de l'indemnité de mission applicable dans la collectivité d'outre-mer considérée tel que prévu à l'article 1^{er} du présent arrêté.

L'agent en poste à l'étranger effectuant un déplacement de service à l'intérieur du pays de sa résidence administrative perçoit 90 % du taux des indemnités journalières mentionnées à l'article 1^{er} du présent arrêté.

Art. 4. – Le directeur du budget du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, le directeur général de l'administration et de la fonction publique et le directeur des affaires politiques, administratives et financières de l'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2006 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 juillet 2006.

*Le ministre délégué au budget
et à la réforme de l'Etat,
porte-parole du Gouvernement,
JEAN-FRANÇOIS COPÉ*

*Le ministre des affaires étrangères,
PHILIPPE DOUSTE-BLAZY*

Le ministre de la fonction publique,
CHRISTIAN JACOB

Le ministre de l'outre-mer,
FRANÇOIS BAROIN

ANNEXE 1 (Extrait)

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES DE MISSION TEMPORAIRE À L'ÉTRANGER

PAYS	MONNAIE	MONTANT
AFGHANISTAN.....	DOLLAR US	279
AFRIQUE DU SUD.....	RAND COMMERCIAL	815
ALBANIE.....	DOLLAR US	147
ALGERIE.....	DINAR ALGERIEN	11 000
ALLEMAGNE.....	EURO	164
ANDORRE.....	EURO	118
ANGOLA.....	DOLLAR US	252
ANTIGUA ET BARBUDA.....	DOLLAR US	288
ARABIE SAOUDITE.....	RIYAL	545
ARGENTINE.....	DOLLAR US	157
ARMENIE.....	EURO	246
ARUBA.....	DOLLAR US	150
AUSTRALIE.....	DOLLAR AUSTRALIEN	260
AUTRICHE.....	EURO	147
AZERBAIDJAN.....	EURO	204
BAHAMAS.....	DOLLAR US	207
BAHREIN.....	DINAR DE BAHREIN	66
BANGLADESH.....	TAKA	5 800
BARBADE.....	DOLLAR US	310
BELGIQUE.....	EURO	143
BELIZE.....	DOLLAR US	177
BENIN.....	FRANC CFA	81 000
BERMUDES.....	DOLLAR DES BERMUDES	194
BIELORUSSIE.....	DOLLAR US	131
BOLIVIE.....	DOLLAR US	170
BOSNIE-HERZEGOVINE.....	EURO	169
BOTSWANA.....	PULA	557
BRESIL.....	DOLLAR US	148
BRUNEI.....	DOLLAR DE BRUNEI	255
BRUXELLES (missions CEE inférieures à une journée).....	EURO	46
BULGARIE.....	EURO	145
BURKINA FASO.....	FRANC CFA	50 270
BURUNDI.....	FRANC BURUNDI	98 200
CAIMANS (îles).....	DOLLAR US	141
CAMBODGE.....	DOLLAR US	150
CAMEROUN.....	FRANC CFA	53 940
CANADA.....	DOLLAR CANADIEN	260
CAP-VERT.....	ESCUDO	13 575
CENTRAFRICAINE (République).....	FRANC CFA	58 200
CHILI.....	DOLLAR US	130
CHINE.....	DOLLAR US	191
CHYPRE.....	LIVRE CYPRIOTE	51
COLOMBIE.....	DOLLAR US	176
COMORES.....	FRANC COMORIEN	38 500
CONGO.....	FRANC CFA	69 880
CONGO (République démocratique du).....	EURO	157
COOK (îles).....	DOLLAR NEO-ZELANDAIS	252
COREE DU NORD.....	DOLLAR US	272
COREE DU SUD.....	DOLLAR US	185
COSTA RICA.....	DOLLAR US	169
COTE D'IVOIRE.....	FRANC CFA	85 000
CROATIE.....	DOLLAR US	147
CUBA.....	DOLLAR US	120
CURAÇAO.....	DOLLAR US	150
DANEMARK.....	COURONNE DANOISE	1 660

PAYS	MONNAIE	MONTANT
DJIBOUTI	FRANC DJIBOUTI	36 320
DOMINICAINE (République)	DOLLAR US	142
DOMINIQUE	DOLLAR US	134
EGYPTE	LIVRE EGYPTIENNE	490
EMIRATS ARABES UNIS	DIRHAM DES EMIRATS	754
EQUATEUR	DOLLAR US	150
ERYTHREE	BERR	670
ESPAGNE	EURO	132
ESTONIE	EURO	129
ETATS-UNIS D'AMERIQUE	DOLLAR US	245
Ville de NEW YORK :		
- période allant du 1 ^{er} janvier au 31 août	DOLLAR US	245
- période allant du 1 ^{er} septembre au 31 décembre	DOLLAR US	300
ETHIOPIE	BERR	670
FIDJI	DOLLAR DE FIDJI	224
FINLANDE	EURO	220
GABON	FRANC CFA	79 040
GAMBIE	DALASI	2 460
GEORGIE	DOLLAR US	195
GHANA	DOLLAR US	192
GRANDE-BRETAGNE	LIVRE STERLING	130
GRECE	EURO	167
GRENADE	DOLLAR US	181
GUATEMALA	DOLLAR US	120
GUINEE	DOLLAR US	160
GUINEE-BISSAU	EURO	105
GUINEE EQUATORIALE	FRANC CFA	98 500
GUYANA	DOLLAR US	200
HAITI	DOLLAR US	155
HONDURAS	DOLLAR US	152
HONG KONG	DOLLAR DE HONG KONG	1 800
HONGRIE	DOLLAR US	132
INDE	EURO	260
INDONESIE	DOLLAR US	156
IRAN	DOLLAR US	120
IRAK	EURO	135
IRLANDE	EURO	161
ISLANDE	COURONNE ISLANDAISE	15 000
ISRAEL	DOLLAR US	179
ITALIE	EURO	170
JAMAIQUE	DOLLAR US	162
JAPON	YEN	34 000
JORDANIE	DINAR JORDANIEN	151
KAZAKHSTAN	DOLLAR US	206
KENYA	DOLLAR US	141
KIRGHIZISTAN	DOLLAR US	175
KIRIBATI	DOLLAR DE FIDJI	221
KOWEIT	DINAR DE KOWEIT	66
LAOS	DOLLAR US	88
LESOTHO	RAND COMMERCIAL	788
LETTONIE	EURO	152
LIBAN	EURO	154
LIBERIA	DOLLAR LIBERIEN	230
LIBYE	DINAR LIBYEN	125
LIECHTENSTEIN	FRANC SUISSE	230
LITUANIE	LITAS	500
LUXEMBOURG	EURO	147
LUXEMBOURG ville (missions CEE inférieures à une journée)	EURO	50
MACAO	DOLLAR DE HONG KONG	1 187
MACEDOINE	DOLLAR US	117
MADAGASCAR	EURO	114
MALAISE	RINGGIT	468
MALAWI	DOLLAR US	214
MALDIVES	EURO	108
MALI	FRANC CFA	62 000

CALCUL DES INDEMNITES JOURNALIERES A L'ETRANGER

Principes : l'indemnité journalière comprend la nuit, le déjeuner et le dîner

- prise en compte de la plage entière ou partielle 0h-5h pour le calcul
- abattement de 65% de l'IJ par nuit gratuite ou dans les transports (pas de facture d'hôtel)
- abattement de 17.5% de l'IJ par repas offert sur déclaration de l'agent

Changements :

- le calcul se fait dès l'heure de départ de la résidence adm/fam jusqu'à l'heure de retour à la résidence adm/fam (RA/RF).
- le temps passé dans les transports entre la RA/RF et le lieu de mission (et retour) est considéré comme du temps sur le lieu de mission
- plus de notion d'escale
- plus de 1/2IJ supplémentaire si retour après 17h

Plusieurs cas :

→ mission d'une seule et même journée

remboursement de 35% de l'IJ

→ 1 seul lieu de mission à l'étranger

Toute la mission est calculée en IJ du pays du lieu de mission depuis l'heure de départ de la RA/RF jusqu'à l'heure de retour à la RA/RF.

→ plusieurs lieux de mission à l'étranger

Autant d'IJ au taux du pays de chaque lieu de mission que de nuits (période 0h-5h) passées sur chaque lieu de mission ou dans les trajets.

Fin de la première mission et début de la 2^e mission: heure de départ de l'avion ou du train du pays du premier lieu de mission.

→ 1 lieu de mission en France puis 1 lieu de mission à l'étranger

Calcul des repas/nuitées en France* jusqu'à l'heure de départ de l'avion ou du train pour l'étranger (marque la fin de la mission en France) et calcul des IJ à compter de l'heure de départ de l'avion ou du train pour l'étranger jusqu'à l'heure de retour à la RA/RF.

→ 1 lieu de mission à l'étranger puis 1 lieu de mission en France

Calcul des IJ à partir de l'heure de départ de la RA/RF jusqu'à l'heure d'arrivée de l'avion ou du train de retour en France (marque la fin de la mission à l'étranger) et calcul des repas/nuitées en France à compter de l'heure d'arrivée de l'avion ou du train de retour en France* jusqu'à l'heure de retour à la RA/RF.

→ 1 lieu de mission en France puis 1 lieu de mission à l'étranger puis 1 lieu de mission en France

Calcul des repas/nuitées en France* jusqu'à l'heure de départ de l'avion ou du train pour l'étranger (marque la fin de la mission en France), calcul des IJ à compter de l'heure de départ de l'avion ou du train pour l'étranger jusqu'à l'heure d'arrivée de l'avion ou du train de retour en France (marque la fin de la mission à l'étranger), et calcul des repas/nuitées en France à compter de l'heure d'arrivée de l'avion ou du train de retour en France* jusqu'à l'heure de retour à la RA/RF.

* remboursement du déjeuner si en mission pendant la période entière 11h-14h, du dîner si en mission pendant la période entière 18h-21h et de la nuit uniquement si facture.

Taux de change de chancellerie

- Annexe III

Pays: ETATS-UNIS Code pays : US

Code monnaie: USD Monnaie : DOLLAR DES ETATS-UNIS

Date : 01-11-2007

Taux : 0,700000000

Date : 16-11-2007

Taux : 0,680000000

Date : 16-03-2008

Taux : 0,650000000

Date : 16-04-2008

Taux : 0,640000000

Frais de mission Indemnités Journalières

Pays: ETATS-UNIS Code pays : US

Code monnaie: USD Monnaie : DOLLAR DES ETATS-UNIS

Date : 16-01-2007

Groupe 1 : 245,0000

Groupe 2 : 245,0000

Groupe 3 : 245,0000

Annexe IV :

Barre d'outils Microsoft Word

